

Réf: Dossier N° 052642

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « REVOXE »

Siège social Abidjan, Cocody, Cocody Deux plateaux boulevard
8ème tranche dans le prolongement de la pharmacie les arums
juste en face de l'immeuble KOLO et du cabinet BIOPHARMA,
Lot 419, Ilot T29

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/10/2021 , et enregistrés au CEPICI le 05/11/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « REVOXE »

Objet : - la solution de paiement et de transfert d'argent en ligne, le développement et la conception de système informatisé ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Cocody Deux plateaux boulevard 8ème tranche dans le prolongement de la pharmacie les arums juste en face de l'immeuble KOLO et du cabinet BIOPHARMA, Lot 419, Ilot T29

Dirigeant(s) : M LOZO KONAN ARISTIDE ODILON (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-07306 du 25/11/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°36351/GTCA/RC/2021 du 25/11/2021

